

Équipe : TEAM STRASBOURG SNS-ASPTT-PCS Bonnets **B**

TEMPS MORT / PERIODE /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

ENTRAÎNEUR

ENTRAÎNEUR ADJOINT

SUPPLÉANT

Équipe : MULHOUSE WATER-POLO Bonnets **N**

TEMPS MORT / PERIODE /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

ENTRAÎNEUR

ENTRAÎNEUR ADJOINT

SUPPLÉANT

RÉSULTAT **B**

FINAL : **N**

Code	Période	Code	Période	Code	Période

RÉSULTAT

B N

1ère PÉRIODE

2e PÉRIODE

3e PÉRIODE

4e PÉRIODE

PÉNALTY

Code	Période	Code	Période	Code	Période

ENTRAÎNEUR

ENTRAÎNEUR ADJOINT

SUPPLÉANT

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
 C/J(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

COMPÉTITION : Championnat N3
 LIEU : STRASBOURG
 DATE : 01/03/2025 HEURE : 19h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : IUF N° :

SECRÉTAIRE : IUF N° :

JUGE DE BUT : IUF N° :

CHRONO : IUF N° :

30' / 20' : IUF N° :

JUGE DE BUT : IUF N° :

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC			
DÉLÉGUÉ NOIR			
ARBITRE			
ARBITRE			
DÉLÉGUÉ F.F.N			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.